



CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil municipal de la Commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 02 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 07 décembre 2020 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **19** - Présents : **17** - Pouvoir(s) : **02** - Votants : **19**

Présent(s) : J. RAILLARD – S. SOULARD – M. RIGOUIN - M. CONNEAU – B. LANDAIS – MF THELIER - S. SAINT-ELLIER – T. LEBLANC – M. POUSSIER – B. GAUTIER – F. BEAUDUCEL – D. BARON – C. ALLAIN – C. MOREAU C. BEAUDOUIN – C. MAIRE – A. LECOQ

Absent(s) excusé(s) :

Monsieur Julien DELAUNAY a donné pouvoir à Monsieur Jean RAILLARD
Madame Caroline BORDERIE a donné pouvoir à Monsieur Benoit GAUTIER

Secrétaire de séance : Mme Fabienne BEAUDUCEL a été désignée secrétaire de séance.

TARIFS 2021 – PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

N° 2020-080

Rapporteur : B. LANDAIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2019-099, en date du 02 décembre 2020, relative aux tarifs communaux applicables pour le portage de repas à domicile sur l'exercice 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

ARTICLE 1

De modifier la grille des tarifs communaux ci-dessous et de décider de son entrée en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2021 :

TARIFS PORTAGE DE REPAS A DOMICILE	2021
Plateau - Habitant de LASSAY-LES-CHATEAUX	7,90
Plateau - Hors Commune	9,90

Vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 09 décembre 2020
Le Maire,

Jean RAILLARD

